

**FICHE D'INSCRIPTION AUX TESTS D'EXIGENCES PREALABLES (TEP)
BPJEPS 4 UC Activités Equestres**

Important : Les chevaux ne peuvent pas être loués sur place. Il appartient donc à chacun de venir avec un cheval personnel ou loué à l'extérieur.

Date limite d'inscription : 10 Mai 2021

Date du VETP : 5 et 6 JUIN 2021 (date à confirmer par la DRJSCS des Pays de Loire)

Lieu des VETP : Equicursus – 88 route des brûleries – 49650 ALLONNES

Nom :Prénom :
Date et lieu de naissance :Dept :
Adresse :
.....
Code postal :Ville :
Tél : Portable :
Adresse mail :

Souhait du lieu de formation :

Inscription aux 4 tests (A + B) : 80€

Inscription à 1 ou plusieurs tests : 20 € /test

Test A Maîtrise en extérieur et en terrain varié

Test B Dressage Obstacle Travail à pied

Dossier à retourner COMPLET avant la date du 10 MAI 2021, accompagné de la totalité des pièces obligatoires à :
l'AGESV, Formation BPJEPS, route du Mans, BP10157, 72303 Sablé sur Sarthe cedex

- La fiche d'inscription remplie ci-dessus accompagnée d'une photo d'identité récente
- Une photocopie d'une pièce d'identité en cours de validité
- La ou les attestations justifiant de l'allègement de certaines épreuves des TEP (*)
- Un certificat médical de non contre-indication à la pratique et l'enseignement de l'équitation datant de moins d'un an
- Une copie de l'AFPS, du PSC 1
- Un chèque du montant des VETP à l'ordre de l'AGESV

Une convocation aux VETP vous sera adressée par mail 10 jours avant la date.

Fait àle

Signature du candidat

(*) : Des dispenses et/ou Equivalences sont susceptibles d'être accordées selon vos résultats en compétition et vos qualifications par la FFE. Vous recevrez l'attestation par mail après la validation de votre demande par mail à formation@ffe.com (en indiquant votre nom, votre prénom, date de naissance, numéro de licence ainsi que les résultats en compétition justifiant une dispense).